



Assemblée générale

Distr. générale
10 mars 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005*

Titre VI
Droits de l'homme et affaires humanitaires

Chapitre 26 **Réfugiés de Palestine**

(Programme 22 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Programme de travail	6
Annexe	
Produits récurrents qui ne seront pas réalisés durant l'exercice biennal 2004-2005	19

* Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session* (A/58/6/Rev.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 6* (A/57/6/Rev.1).



Chapitre 26

Réfugiés de Palestine

(Programme 22 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Vue d'ensemble

- 26.1 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été créé par l'Assemblée générale (résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949), en tant qu'entité distincte au sein du système des Nations Unies. En vertu de la résolution 3331 B (XXIX) de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1974, les dépenses à engager au titre des traitements du personnel international au service de l'Office qui auraient été financées par les contributions volontaires sont imputées, depuis le 1er janvier 1975, sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies pour la durée du mandat de l'Office. Ce mandat a été régulièrement prorogé par des résolutions de l'Assemblée générale, dont la dernière en date est la résolution 56/52 du 10 décembre 2001, par laquelle l'Assemblée a prorogé le mandat de l'Office jusqu'au 30 juin 2005.
- 26.2 L'Office rend compte directement à l'Assemblée générale, à qui le Commissaire général présente chaque année un rapport sur les activités de l'Office. Une commission consultative de 10 membres, qui comprend des représentants des principaux donateurs et des gouvernements hôtes, procède chaque année à un examen d'ensemble des programmes et activités de l'Office. La Commission consultative a des relations de travail avec l'Organisation de libération de la Palestine.
- 26.3 L'Office a pour objectif général, pour l'exercice biennal 2004-2005, d'améliorer les infrastructures et la situation économique et sociale des réfugiés de Palestine en continuant de leur prêter assistance, comme il le fait depuis 50 ans, jusqu'à ce qu'intervienne une solution juste et durable au problème. Cette assistance consiste notamment pour l'Office à dispenser des services essentiels d'enseignement, de santé et des secours ainsi que des services sociaux aux réfugiés palestiniens remplissant les conditions requises qui se trouvent en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, ainsi qu'en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les personnes autres que des réfugiés bénéficient de services lorsque l'Office estime qu'une assistance leur est particulièrement nécessaire. Il assure également des secours d'urgence aux réfugiés palestiniens en situation de détresse grave. Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, l'Office a continué d'assurer une aide d'urgence aux quelque 1,3 million de réfugiés touchés par les troubles dans le territoire palestinien occupé, en plus des services normalement dispensés aux réfugiés. Pour assurer ses services normaux à la population réfugiée immatriculée, dont le nombre croît d'environ 3,5 % par an, l'Office dépend entièrement des contributions volontaires qui lui sont versées chaque année. Il est tributaire également des ressources supplémentaires qui lui sont versées pour mener à bien ses opérations de secours d'urgence.
- 26.4 L'Office veille au bien-être de la communauté des réfugiés et aide celle-ci à devenir plus autonome par des investissements dans les ressources humaines et des mesures d'appui à l'emploi et aux activités rémunératrices. Il continuera d'user dans ses programmes ordinaires, chaque fois que cela sera possible et souhaitable, de modalités de participation aux coûts et d'autofinancement pour ménager les ressources et inciter les bénéficiaires à concourir à la prestation des services.
- 26.5 Depuis qu'il est entré en activité en 1950, l'Office a montré qu'il était capable d'adapter et d'améliorer ses programmes, le cas échéant, en fonction de l'évolution des besoins des réfugiés et de celle de la situation dans la région. Il est prêt à poursuivre dans cette voie, conformément au mandat que lui confie l'Assemblée générale.

- 26.6 L'enseignement constitue le plus vaste domaine d'activité de l'Office, tant du point de vue de sa part relative du budget que de celui des effectifs qui y sont employés. Les activités menées à ce titre recouvrent un programme d'enseignement général, la formation d'enseignants et un programme d'enseignement et de formation technique et professionnelle à l'intention des enfants de réfugiés de Palestine et de la jeunesse palestinienne, selon leurs besoins et dans le respect de leur identité et de leur patrimoine culturel. Ces activités entrent dans les programmes d'enseignement des pays hôtes et de l'Autorité palestinienne et sont conformes aux normes de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'Office poursuivra ses efforts en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement, de la formation et des programmes de perfectionnement du personnel, continuant de faire appel aux services d'experts et à l'appui de l'UNESCO.
- 26.7 Les services dispensés dans le cadre du programme d'enseignement se répartissent en quatre sous-programmes. Le sous-programme Enseignement général, qui emploie actuellement 15 735 enseignants, assure un enseignement général (enseignement élémentaire et préparatoire dans toutes les zones d'opérations de l'Office, et enseignement secondaire au Liban) à 500 973 enfants réfugiés remplissant les conditions requises, dans 644 écoles de l'Office. Compte tenu de l'accroissement naturel du nombre de réfugiés, le nombre d'élèves devrait augmenter de 3,5 % par an pour atteindre 518 321 enfants d'ici à la fin de l'exercice biennal 2004-2005 (année scolaire 2005/2006). Le sous-programme Enseignement et formation technique et professionnelle assure actuellement la formation professionnelle et technique ou semi-professionnelle de 4 884 étudiants dans huit centres de formation (2 en Jordanie, 3 en Cisjordanie, 1 au Liban, 1 en République arabe syrienne et 1 dans la bande de Gaza). Le sous-programme Formation des enseignants est en place pour que, selon ce qu'exigent le Gouvernement jordanien et l'Autorité palestinienne, les enseignants du cycle de base soient titulaires d'un diplôme universitaire du premier degré correspondant à quatre années d'études. La formation avant l'emploi assurée dans le cadre de ce sous-programme débouche sur un diplôme universitaire en quatre ans. Le quatrième sous-programme, Placement et orientation professionnelle, permet à l'Office d'aider les réfugiés diplômés de ses centres de formation et d'autres établissements à trouver un emploi, sur place ou dans les pays voisins. Des services de conseil et d'orientation professionnelle sont également offerts aux étudiants pour les aider à choisir la filière qui leur convient.
- 26.8 La santé vient au deuxième rang parmi les domaines d'activité de l'Office. Les activités dans ce domaine reposent sur un réseau de 122 centres de soins de santé primaires. Ce programme regroupe des soins complets de santé primaires, y compris les soins médicaux essentiels; des soins de santé infantile, des services élargis de santé maternelle et de planification familiale, et la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles. Ces activités sont appuyées par une assistance en matière de soins secondaires, des services d'hygiène du milieu dans les camps et une aide alimentaire aux groupes vulnérables. L'Office s'attache à mettre en oeuvre les stratégies et objectifs de l'Organisation mondiale de la santé concernant l'éradication des maladies évitables par la vaccination telles que la poliomyélite, le tétanos néonatal et la rougeole. Les programmes visant à remettre en état et rénover l'infrastructure des services de soins de santé primaires et à améliorer les conditions sanitaires dans les camps de réfugiés, qui se poursuivent, resteront prioritaires. Quelque 1,3 million de réfugiés immatriculés dans les camps bénéficient actuellement de services d'évacuation des eaux usées, de gestion des eaux de ruissellement après les orages, d'approvisionnement en eau potable, de ramassage et d'évacuation des ordures et de lutte contre les rongeurs et les insectes. On maintiendra les mesures de maîtrise des coûts, notamment des frais d'hospitalisation, prises pour tirer le meilleur parti des ressources financières et humaines limitées.
- 26.9 L'Office fournit également un certain nombre de services de secours et de services sociaux. Il continuera de le faire, sous la forme d'une aide alimentaire, d'une aide à la remise en état des logements ou d'une aide financière sélective en espèces, aux réfugiés qui remplissent les

conditions requises dans les camps, les villes, les villages ou les zones isolées, et qui se trouvent en situation de crise, c'est-à-dire aux familles de réfugiés qui ne peuvent pas subvenir à leurs besoins élémentaires. À la fin de décembre 2002, 212 228 personnes, soit 57 531 familles, bénéficiaient d'une assistance ponctuelle au titre du programme d'aide aux réfugiés particulièrement démunis. Le nombre de ces derniers pourrait, selon les prévisions, augmenter de 3,5 % en moyenne par an au cours de l'exercice biennal 2004-2005. En outre, le programme d'aide d'urgence et de services sociaux permet d'offrir une aide pour des activités rémunératrices et pour le développement local aux membres les plus défavorisés de la communauté des réfugiés, en particulier les femmes, les jeunes et les handicapés physiques et mentaux, que ces services encouragent à devenir autonomes. Les critères d'admissibilité sont fixés dans le sous-programme relatif aux immatriculations. Dans les situations d'urgence, il est prévu d'aider les collectivités touchées (réfugiés et non-réfugiés) à titre temporaire et dans la mesure où l'appui des donateurs le permet.

- 26.10 Le programme de microcrédit et de microentreprises appuie le développement du secteur des microentreprises et des petites entreprises au sein de la communauté des réfugiés en proposant une aide à la constitution de fonds de roulement et à l'équipement. Ce programme a été étendu à la Jordanie et à la République arabe syrienne en 2002. Les prêts de microfinancement qu'il propose, offerts à des conditions commerciales, autonomes et fondées sur le marché, permettent de développer l'activité commerciale, de créer des emplois, d'apporter des revenus aux participants, de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'activité économique des femmes. Une formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises est dispensée dans la bande de Gaza, contribuant à la création d'emplois et au développement économique local. Ouvrir systématiquement aux femmes l'accès au crédit est un élément important des buts poursuivis par le programme de microcrédit et de microentreprises de l'Office. Tout en aidant les femmes à devenir économiquement autonomes, les prêts alloués aux femmes aident les chefs d'entreprise du secteur non structuré à créer des entreprises dans le secteur structuré et à valoriser dans la société l'activité économique des femmes. L'Office promeut également l'accès des femmes au crédit par son programme de prêts avec garantie mutuelle, qui s'adresse uniquement aux microentreprises appartenant à des femmes.
- 26.11 Le financement de projets a représenté une part considérable des recettes et des dépenses de l'Office au cours des dernières années. Les projets font partie intégrante des activités du programme et c'est par ce moyen que l'Office finance pratiquement toutes ses dépenses d'équipement (construction d'écoles, rénovation de centres de soins, etc.) et la plupart de ses dépenses non renouvelables destinées à financer des services essentiels (amélioration des conditions sanitaires, remise en état des logements, etc.). Le budget consacré aux projets s'est élevé à 108,8 millions de dollars pour l'exercice biennal 2002-2003, soit plus de 13 % de l'ensemble du budget de l'Office.
- 26.12 À la suite des troubles qui ont éclaté dans le territoire palestinien occupé en septembre 2000, l'Office a lancé un certain nombre d'appels d'urgence. En 2000-2001, une contribution à hauteur de 160 268 300 dollars a été demandée aux donateurs. Sur les 133 192 700 dollars de contributions annoncées, 126 076 700 dollars ont été versés. En 2002, un montant supplémentaire de 172 826 300 dollars a été demandé, l'état d'urgence n'ayant pas cessé. Les annonces de contributions à hauteur de 91 327 700 dollars pour les appels lancés en 2002 ont été confirmées; sur ce montant, 54 570 100 dollars ont été versés en 2002.
- 26.13 La situation actuelle au Moyen-Orient a conduit à envisager divers scénarios pour les activités futures de l'Office. Si les troubles se poursuivent ou s'intensifient dans le territoire palestinien occupé, la détérioration de la situation économique des réfugiés, les restrictions imposées à la circulation des marchandises, des services et du personnel et le fait que le personnel sera fortement sollicité pour des opérations de secours auront des répercussions sur les services fournis aux

réfugiés. Si les négociations de paix reprennent et débouchent sur un règlement, il pourra être demandé à l'Office d'assumer de nouvelles tâches.

- 26.14 En raison de l'augmentation du nombre de réfugiés, l'Office doit assumer à l'heure actuelle une charge de travail accrue, face à une forte demande de personnel spécialisé. À ses responsabilités actuelles pourraient bien s'ajouter des attributions nouvelles, dans les domaines suivants en particulier : services d'analyse politique et de conseil juridique, services de secours et services sociaux, logistique, administration et ressources humaines, sécurité.
- 26.15 Un état détaillé des principales réalisations escomptées et des indicateurs de succès du programme pour l'exercice biennal 2004-2005, ainsi que des ressources nécessaires, figure dans le programme de travail. La répartition générale des réalisations escomptées et des indicateurs de succès est présenté au tableau 26.1.

Tableau 26.1

Répartition des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
Programme de travail	12	28
Total	12	28

- 26.16 Les ressources à prévoir à cette rubrique du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2004-2005 s'élèvent à 29 142 900 dollars, en hausse de 864 200 dollars (soit 3 % aux taux de 2002-2003). L'augmentation des ressources est due à l'effet report de la création de sept nouveaux postes internationaux approuvés par l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2002-2003.
- 26.17 L'Office estime qu'un montant de 796 009 300 dollars sera disponible au titre des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal 2004-2005. Ce montant représente 96,1 % du total des ressources dont dispose le programme. Le montant prévu (796 009 300 dollars) représente une augmentation de 29 099 500 dollars par rapport au montant estimatif révisé des ressources extrabudgétaires disponibles au titre l'exercice biennal 2002-2003. En vertu des dispositions prises pour le contrôle intergouvernemental de la gestion de ces ressources, la Commission consultative doit examiner les programmes et activités de l'Office.

Tableau 26.2

Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Rubrique</i>	<i>2000-2001 Dépenses effectives</i>	<i>2002-2003 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2004-2005 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Total (1)	23 979,3	28 278,7	864,2	3,0	29 142,9	3 442,2	32 585,1

2) Fonds extrabudgétaires

	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Dépenses estimatives	2004-2005 Dépenses prévues
Total (2)	635 722,7	766 909,8	796 009,3
Total [(1) + (2)]	659 702,0	795 188,5	828 594,4

Tableau 26.3

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	2	2	4	4
D-1	11	11	–	–	1	1	12	12
P-5	18	18	–	–	6	6	24	24
P-4/3	59	59	–	–	15	15	74	74
P-2/1	2	2	–	–	12	12	14	14
Total partiel	94	94	–	–	36	36	130	130
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	11	11	–	–	2	2	13	13
Total partiel	11	11	–	–	2	2	13	13
Total	105	105	–	–	38	38	143	143

Programme de travail

- 26.18 Le programme de travail a été formulé sur la base du programme 22 (Réfugiés de Palestine) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Enseignement

Tableau 26.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif 1 : Répondre aux besoins élémentaires des réfugiés palestiniens en matière d'enseignement et de formation et leur offrir de meilleures possibilités de formation et d'emploi

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Préserver et améliorer, à tous les niveaux, la qualité de l'enseignement dispensé aux réfugiés de Palestine, notamment en assurant un environnement propice à l'acquisition de connaissances et en répondant aux besoins découlant de l'accroissement naturel de la population (construction de locaux, amélioration des qualifications et des compétences des enseignants et du personnel de formation de l'Office).

a) i) Maintien d'un taux relativement élevé de passage dans la classe supérieure au cours du cycle élémentaire.

Mesures des résultats :

Taux de passage dans la classe supérieure
2000-2001 : 96 %
2002-2003 (estimation) : 96 %
2004-2005 (objectif) : 96 %

ii) Maintien d'un taux relativement élevé de passage dans la classe supérieure au cours du cycle préparatoire.

Mesures des résultats :

Taux de passage dans la classe supérieure
2000-2001 : 98 %
2002-2003 (estimation) : 98 %
2004-2005 (objectif) : 98 %

iii) Maintien d'un taux d'abandon scolaire relativement faible au cours du cycle élémentaire.

Mesures des résultats :

Taux d'abandon scolaire
2000-2001 : 0,6 %
2002-2003 (estimation) : 0,5 %
2004-2005 (objectif) : 0,5 %

iv) Réduction du taux d'abandon scolaire au cours du cycle préparatoire.

Mesures des résultats :

Taux d'abandon scolaire
2000-2001 : 3,2 %
2002-2003 (estimation) : 3 %
2004-2005 (objectif) : 2,8 %

v) Nombre d'établissements d'enseignement ou d'autres locaux construits ou rénovés.

Mesures des résultats :

Nombre de locaux supplémentaires
2000-2001 : 152

2002-2003 (estimation) : 274

2004-2005 (objectif) : 384

vi) Formation assurée au personnel enseignant et non enseignant du secteur de l'éducation.

Mesures des résultats :

Nombre de personnes formées

2000-2001 : 1 986

2002-2003 (estimation) : 1 800

2004-2005 (objectif) : 1 800

vii) Effectifs par enseignant dans le cycle élémentaire.

Mesures des résultats :

Effectifs par enseignant

2000-2001 : 37/1

2002-2003 (estimation) : 36/1

2004-2005 (objectif) : 36/1

viii) Effectifs par enseignant dans le cycle préparatoire.

Mesures des résultats :

Effectifs par enseignant

2000-2001 : 27/1

2002-2003 (estimation) : 27/1

2004-2005 (objectif) : 27/1

ix) Nombre d'établissements fonctionnant selon un système de classes alternées

Mesures des résultats :

Nombre d'établissements

2000-2001 : 488

2002-2003 (estimation) : 480

2004-2005 (objectif) : 470

b) Adaptation et amélioration de la teneur des cours et des programmes scolaires, tant pour le programme d'enseignement général que pour le programme d'enseignement technique, suivant l'évolution des programmes des pays hôtes.

b) Nombre de programmes scolaires adaptés ou améliorés par rapport au nombre de modifications requises, en pourcentage.

Mesures des résultats :

2000-2001 : 100 %

2002-2003 (estimation) : 100 %

2004-2005 (objectif) : 100 %

c) Adaptation et amélioration de la teneur des cours et des programmes dans les établissements de formation professionnelle suivant l'évolution du marché.

c) Nombre de programmes scolaires adaptés ou modifiés par rapport au nombre total de modifications requises, en pourcentage.

Mesures des résultats :

2000-2001 : 100 %

2002-2003 (estimation) : 100 %

2004-2005 (objectif) : 100 %

Facteurs externes

- 26.19 Les facteurs externes importants qui pourraient avoir une incidence sur les réalisations escomptées sont les suivants :
- a) Fréquence des modifications des programmes scolaires imposées par les autorités des pays hôtes;
 - b) Modification des critères de qualification des enseignants prévus par les pays hôtes; réserve plus importante d'enseignants formés dans certains domaines entraînant une diminution de la demande dans les centres de formation avant l'emploi;
 - c) Aggravation de la situation économique et politique et augmentation du chômage, entraînant un accroissement des échecs et des abandons scolaires et des cas de stress psychologique chez les élèves;
 - d) Accroissement démographique du nombre de réfugiés contraignant l'Office à construire de nouvelles écoles et à recruter davantage d'enseignants et de personnel scolaire;
 - e) Disponibilité de ressources extrabudgétaires.

Produits

- 26.20 Les produits ci-après seront réalisés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :
- a) Enseignement général (enseignement élémentaire et préparatoire dans toutes les zones d'opérations et enseignement secondaire au Liban);
 - b) Formation technique et professionnelle;
 - c) Harmonisation des programmes d'enseignement général et d'enseignement technique de l'Office avec ceux des différents pays hôtes;
 - d) Adaptation des programmes de formation professionnelle à l'évolution du marché;
 - e) Modernisation des équipements;
 - f) Formation avant l'emploi des enseignants;
 - g) Amélioration des compétences en matière d'enseignement et de formation;
 - h) Conseils et services d'orientation professionnelle.

Services de santé

Tableau 26.5

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif : Pourvoir aux besoins élémentaires de santé des réfugiés de Palestine et améliorer les conditions sanitaires de leur communauté.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

a) Réduction de la mortalité infantile et maternelle due à des causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement (notamment les infections des voies respiratoires chez les nourrissons, la toxémie gravidique, etc.)

a) Pourcentage de femmes enceintes qui s'inscrivent pour des soins prénatals au cours du premier trimestre de la grossesse

Mesures des résultats :

2000-2001 : à déterminer

2002-2003 (estimation) : 15 % de femmes inscrites

2004-2005 (objectif) : 25 % de femmes inscrites

b) Réduction de la morbidité, de l'invalidité et de la mortalité dues à des maladies transmissibles et non transmissibles

b) i) Maintien d'un taux de couverture vaccinale de plus de 95 % contre les maladies évitables par la vaccination

Mesures des résultats :

2000-2001 : taux de couverture vaccinale de 99 %

2002-2003 (estimation) : taux de couverture vaccinale égal ou supérieur à 95 %

2004-2005 (objectif) : taux de couverture vaccinale égal ou supérieur à 95 %

ii) Réduction du taux de complications tardives chez les patients souffrant de maladies non transmissibles

Mesures des résultats :

2000-2001 : à déterminer

2002-2003 (estimation) : 7 % de patients souffrant de complications tardives

2004-2005 (objectif) : 5 % de patients souffrant de complications tardives

c) Amélioration des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les camps de réfugiés

c) i) Pourcentage de logements dans les camps de réfugiés reliés à des systèmes d'égouts souterrains

Mesures des résultats :

2000-2001 : 74 % des logements pour réfugiés

2002-2003 (estimation) : 75 % des logements pour réfugiés

2004-2005 (objectif) : 85 % des logements pour réfugiés

ii) Nombre de camps officiels reliés à des réseaux de distribution d'eau municipaux

Mesures des résultats :

2000-2001 : 51 camps

2002-2003 (estimation) : 51 camps

2004-2005 (objectif) : 58 camps

d) Harmonisation des politiques de santé et des normes de service avec celles des autorités du pays hôte

d) Nombre d'accords de partenariat ou de programmes communs avec les autorités du pays hôte

Mesures des résultats :

2000-2001 : 20 accords

2002-2003 (estimation) : 25 accords

2004-2005 (objectif) : 30 accords

Facteurs externes

26.21 Les facteurs externes importants qui peuvent influencer sur la réalisation des résultats sont les suivants :

- a) Les restrictions imposées par les gouvernements à l'importation et la distribution de médicaments ou de produits alimentaires pourraient compromettre la qualité des services de santé de l'Office;
- b) Les fréquentes situations d'urgence dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, qui pourraient grever le système de soins de santé et ses ressources limitées;
- c) Les directives et règlements spéciaux promulgués par les autorités du pays hôte concernant le coût des soins médicaux et des calendriers de vaccination, qui pourraient susciter un besoin imprévu de ressources additionnelles, dont il faudrait alors priver d'autres activités;
- d) Des contributions insuffisantes des donateurs, qui pourraient compromettre la capacité de l'Office d'exécuter les projets de développement prévus.

Produits

26.22 Durant l'exercice biennal 2004-2005, les produits réalisés seront les suivants :

- a) Plus de 7 millions de consultations médicales par an et des soins préventifs à environ 300 000 femmes enceintes et enfants d'âge préscolaire;
- b) Vaccinations régulières de tous les enfants de moins de 12 mois inscrits; deux séries de campagnes de vaccination massive contre la poliomyélite et la rougeole tous les ans; participation aux programmes nationaux des autorités du pays hôte pour la lutte contre la tuberculose et le VIH/sida;
- c) Services spécialisés d'obstétrique, de gynécologie et de cardiologie; soins de santé secondaires grâce à un plan d'hospitalisation à l'intention des réfugiés dans des hôpitaux publics et des hôpitaux d'organisations non gouvernementales;
- d) Activités ciblées d'éducation et de promotion en matière de santé, qui représentent les éléments centraux du programme s'inscrivant dans une approche multisectorielle. Les

- initiatives en cours visent à promouvoir des modes de vie sains dans les groupes de population à risque, ainsi qu'à éduquer les jeunes sur la prévention du VIH/sida et les autres maladies sexuellement transmissibles, et à prévenir le tabagisme;
- e) Distribution de 10 ensembles documentaires enseignant les pratiques sans risques de santé de la procréation et les soins aux nouveau-nés;
 - f) Conseils et soutien psychologiques;
 - g) Directives techniques et protocoles de gestion normalisant les soins; formation en cours d'emploi et application des principes de la gestion de la qualité totale, évaluations périodiques et recherches sur les services de santé;
 - h) Manuel d'utilisation et fichiers électroniques pertinents concernant le nouveau système de gestion et d'information sur la santé aux fins de la surveillance et de la gestion des facteurs de risques pesant sur la santé maternelle, ainsi que des maladies non transmissibles qui provoquent divers effets néfastes;
 - i) Cinq stages de formation de personnel médical et infirmier en cours d'emploi, le familiarisant avec le nouveau système de gestion et d'information sur la santé;
 - j) Fourniture de matériel informatique permettant de mettre le nouveau système en service dans 76 centres de santé et dans les cinq bureaux sur le terrain;
 - k) Achèvement ou lancement de 10 projets d'amélioration de systèmes d'égouts dans les camps de réfugiés au Liban, en République arabe syrienne et dans la bande de Gaza;
 - l) Fourniture de véhicules et de conteneurs supplémentaires pour mécaniser la collecte et l'évacuation des déchets solides dans les camps de Cisjordanie et les bureaux sur le terrain en Jordanie;
 - m) Distribution mensuelle de rations sèches de produits alimentaires aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux tuberculeux soignés dans les centres de soins de santé primaires de l'Office;
 - n) Négociations et réunions de comités de travail communs pour élaborer des initiatives communes avec les autorités du pays hôte.

Services de secours et services sociaux

Tableau 26.6

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Assister les réfugiés les plus défavorisés sur le plan socioéconomique et les aider à acquérir une plus grande autonomie.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

- | | |
|--|--|
| a) Améliorer les conditions de vie et assurer en temps utile la distribution d'espèces et de vivres aux réfugiés qui y ont droit | a) i) Pourcentage d'abris remis en état par rapport aux besoins en matière de logement |
| | <i>Mesures des résultats</i> : |
| | 2000-2001 : 21 % |
| | 2002-2003 (estimation) : 24 % |
| | 2004-2005 (objectif) : 25 % |

- ii) Pourcentage de distribution d'espèces et de produits alimentaires effectuée en temps utile
- Mesures des résultats :*
2000-2001 : 93 %
2002-2003 (estimation) : 91,7 %
2004-2005 (objectif) : 100 %
- b) Tenue d'un registre à jour des réfugiés permettant de vérifier la façon dont les réfugiés remplissant les conditions requises se répartissent
- b) i) Pourcentage de listes de réfugiés actualisées (par modification des demandes) par rapport aux modifications recommandées des bureaux sur le terrain
- Mesures des résultats :*
2000-2001 : 100 %
2002-2003 (estimation) : 100 %
2004-2005 (objectif) : 100 %
- ii) Pourcentage de nouvelles demandes d'immatriculation recommandées par les bureaux sur le terrain par rapport au nombre de demandes reçues
- Mesures des résultats :*
2000-2001 : 8 %
2002-2003 (estimation) : 11 %
2004-2005 (objectif) : 11 %
- c) Promotion du bien-être des réfugiés de Palestine les plus désavantagés
- c) i) Nombre d'emplois créés ou maintenus grâce au programme de réduction de la pauvreté ou des programmes d'activités rémunératrices (prêts garantis consentis à des groupes, projets non subventionnés, prêts à des conditions libérales et stages d'apprentissage)
- Mesures des résultats :*
2000-2001 : 1 700 emplois
2002-2003 (estimation) : 2 500 emplois
2004-2005 (objectif) : 3 300 emplois
- ii) Nombre de femmes bénéficiant de systèmes de crédit de groupe gérés par des organisations à base communautaire
- Mesures des résultats :*
2000-2001 : 320 femmes
2002-2003 (estimation) : 500 femmes
2004-2005 (objectif) : 790 femmes
- iii) Nombre de handicapés bénéficiant directement de services de rééducation auprès des centres de rééducation communautaires

Mesures des résultats :

2000-2001 : 3 000 personnes

2002-2003 (estimation) : 3 600 personnes

2004-2005 (objectif) : 4 200 personnes

Facteurs externes

26.23 Les facteurs externes importants qui peuvent influencer sur la réalisation des résultats sont les suivants :

- a) Des contributions insuffisantes de la part des donateurs pourraient compromettre la capacité de l'Office de mener les activités qu'il a prévues et de faire face aux besoins croissants qu'entraîne la détérioration de la situation politique et socioéconomique;
- b) Le manque de fonds spéciaux risque de rendre impossible la mise en oeuvre des réformes du programme d'immatriculation qui s'imposent d'urgence (reconfigurer le système d'immatriculation informatisé pour les 4 millions de réfugiés officiellement immatriculés et sauvegarder les informations contenues dans les dossiers familiaux par scannage numérique).

Produits

26.24 Durant l'exercice biennal 2004-2005, les produits à fournir seront les suivants :

- a) Maintien de la sécurité des produits alimentaires et du stockage, en se concentrant particulièrement sur les 10 entrepôts, les 57 centres de distribution de vivres et les 128 points de distribution de l'Office;
- b) Maintien de normes minimales pour la nutrition et la remise en état des logements;
- c) Amélioration et tenue des dossiers actualisés des 4 millions de réfugiés dans la région, y compris formation du personnel;
- d) Fourniture de crédit grâce à des plans de prêts garantis à des groupes et des activités productrices de revenus;
- e) Services de rééducation aux réfugiés souffrant de handicaps physiques et mentaux;
- f) Appui ciblé à des activités civiques, de loisir et sportives à l'intention des jeunes réfugiés, y compris les enfants handicapés;
- g) Fourniture de prêts pour aider les réfugiés désavantagés à pourvoir à leurs besoins essentiels;
- h) Assistance technique à 135 organisations à base communautaire sur des questions essentielles comme les concepts de développement communautaire, l'élaboration de plans de travail annuels et de services, la budgétisation et la gestion financière, la collecte de fonds, la gestion et la constitution de réseaux.

Programme de microfinancement et de microentreprises

Tableau 26.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Améliorer les conditions d'existence des petites et microentreprises, créer et maintenir des emplois, réduire le chômage et accorder des crédits aux hommes et aux femmes démunis afin de leur permettre d'exercer des activités rémunératrices.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Accroître les possibilités d'activités commerciales et rémunératrices.

a) i) Valeur des prêts décaissés

Mesures des résultats :

2000-2001 : 20 468 120 dollars

2002-2003 (estimation) : 12 361 937 dollars

2004-2005 (objectif) : 37 441 000 dollars

ii) Nombre de prêts décaissés

Mesures des résultats :

2000-2001 : 20 753 prêts

2002-2003 (estimation) : 19 535 prêts

2004-2005 (objectif) : 41 955 prêts

iii) Taux de remboursement des prêts

Mesures des résultats :

2000-2001 : 88 %

2002-2003 (estimation) : 93 %

2004-2005 (objectif) : 97 %

b) Développement de la capacité des femmes chefs de microentreprise parmi les réfugiés de Palestine

b) Nombre de réfugiées ayant reçu des prêts

Mesures des résultats :

2000-2001 : 5 850 femmes

2002-2003 (estimation) : 5 662 femmes

2004-2005 (objectif) : 6 724 femmes

Facteurs externes

26.25 Les facteurs externes importants qui peuvent influencer sur la réalisation des résultats sont les suivants :

- a) La détérioration continue de l'économie palestinienne et le régime de couvre-feu et de bouclage qui affectent l'exécution du programme en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, risquant de réduire le nombre des bénéficiaires de crédit et le taux de recouvrement des coûts;
- b) L'instabilité dans la région provoquerait une baisse de la demande de prêts, ce qui ralentirait l'élargissement du programme en Jordanie et en République arabe syrienne;
- c) La reprise des négociations et la levée des bouclages et des couvre-feu en Cisjordanie et dans la bande de Gaza permettraient au programme de dépasser ses objectifs.

Produits

- 26.26 Durant l'exercice biennal 2004-2005, les produits réalisés seront les suivants :
- Décaissement de 28 795 prêts d'une valeur estimée à 28 920 000 dollars en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, en Jordanie et en République arabe syrienne par le biais de programmes de crédit aux petites et aux microentreprises;
 - Organisation de stages de formation aux activités commerciales dans la bande de Gaza pour soutenir les petites entreprises et encourager l'esprit d'entreprise;
 - Mise en place du système de crédit à la consommation en Jordanie et en République arabe syrienne après le lancement réussi de ce système en Cisjordanie et dans la bande de Gaza; décaissement de 5 000 prêts d'une valeur estimée à 2 210 000 dollars;
 - Octroi de 6 724 prêts d'une valeur estimée à 5 170 000 dollars à des réfugiées dans le cadre du programme de prêts à des groupes solidaires;
 - Adoption d'un nouveau système de gestion des prêts entièrement intégré à un bon progiciel de comptabilité (à mettre au point ou à acheter); le système sera pleinement opérationnel.

Activités relatives aux projets

Tableau 26.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif: Améliorer les infrastructures et les conditions socioéconomiques dans les cinq zones d'activité. L'objectif global sera atteint grâce aux résultats escomptés des programmes concernant l'éducation, la santé, les services de secours et les services sociaux, et le microfinancement et les microentreprises.

Tableau 26.9

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	28 265,8	29 130,0	105	105
Autres rubriques	12,9	12,9	–	–
Total	28 278,7	29 142,9	105	105
Fonds extrabudgétaires	766 909,8	796 009,3	38	38

- 26.27 Le montant de 29 142 900 dollars correspond au coût des postes dont les titulaires sont recrutés sur le plan international et du personnel temporaire (autre que pour les réunions). L'accroissement des ressources (864 200 dollars) est attribuable à l'effet-report des sept nouveaux postes dont la création a été approuvée par l'Assemblée générale pour l'exercice biennal 2002-2003.

Tableau 26.10

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/56/7)

Le Comité consultatif demande que, dans le prochain projet de budget, les indicateurs les plus significatifs de la charge de travail de l'Office soient présentés sous forme de tableau pour les deux ou trois exercices biennaux précédents.

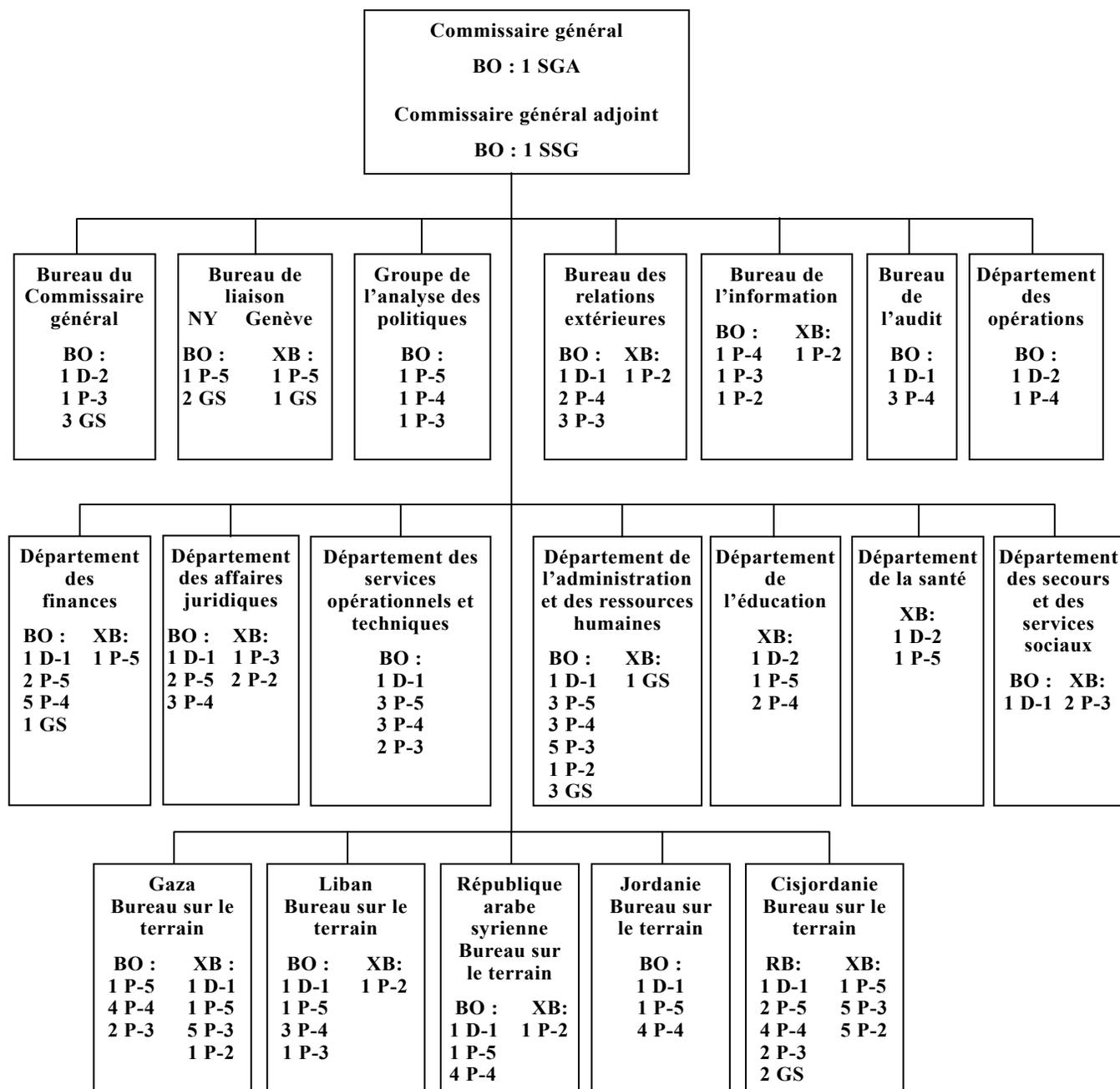
On trouvera l'information demandée ci-dessous.

Indicateurs de la charge de travail

<i>Indicateur</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i> <i>Estimation</i>	<i>2004-2005</i> <i>Prévision</i>	<i>Augmentation en 2004-2005 par rapport à 2002-2003 (en pourcentage)</i>
	<i>Chiffres effectifs</i>	<i>Chiffres effectifs</i>	<i>Chiffres effectifs</i>			
Postes d'employés locaux	21 553	22 212	23 151	24 503	25 650	4,7
Élèves	447 268	458 716	486 026	500 973	518 321	3,5
Postes d'enseignants	12 952	13 667	14 615	15 735	16 416	4,3
Consultations de patients	7 198 288	7 163 056	7 784 357	8 900 000	9 000 000	1,1
Cas de détresse particulièrement aiguë	176 739	191 529	206 601	223 725	239 660	7,1
Réfugiés immatriculés	3 469 109	3 625 592	3 926 787	4 166 593	4 463 359	7,1

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2004-2005



Abréviations : BO = budget ordinaire; XB = fonds extrabudgétaires; GS = agent des services généraux.

Annexe

Produits récurrents qui ne seront pas réalisés durant l'exercice biennal 2004-2005

<i>Paragraphe du document A/56/6</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	
24.15 a) iv)	Bourses universitaires	1	Ces bourses sont entièrement financées à titre bilatéral par des donateurs qui ne contribuent plus à ce programme
	Total	1	
